

LE MOULIN DE LA MOULEYRETTE



Photo Michel Marque

Cognac, septembre/octobre 2013

Mesdames, Messieurs,
Chers Amis du Moulin de la Mouleyrette,

Vous trouverez ci-après le compte rendu de l'assemblée générale ordinaire de notre association qui s'est tenue le vendredi 16 août 2013 à 17 heures, salle de réunion communale.

Bien entendu nous restons à l'écoute de vos observations, et à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Encore un grand merci à tous et à bientôt !

Assemblée générale ordinaire du 16 août 2013 à 17 heures.

Par les soins du Conseil d'Administration (Bureau) les membres de l'association ont été invités en temps utile à participer à cette assemblée générale 2013.

La séance est ouverte à 17 heures 15, par Jean Louis Desvignes, Président.

Pour le bureau sont présents :

Mesdames Hélène AUBEL, Claudine BONNEFILLE, Anne CAILLE, , Annie TERNISIEN, Mireille VIALA et Messieurs Jean-Marie CAILLE, Jean-Louis DESVIGNES, Pierre GALABERT.

Excusés : Paulette FERRIER, Gérard CABIE, Raymond DE ROBERT, Jean TROUCHAUD, Laurent VIALA.

Monsieur Rémy MENVIEL, Maire de Cognac et Conseiller Général du Canton de Lasalle est également excusé et représenté par Madame Marise FOUANT (1^{ère} Adjointe).

Au total 16 personnes sont présentes et 67 représentées par les pouvoirs qu'elles ont fait parvenir à l'assemblée. Les adhésions étant à ce jour au nombre de 128, l'assemblée peut valablement délibérer.

Jean-Louis Desvignes préside l'assemblée. Il remercie les personnes présentes et toutes celles représentées qui, par leurs adhésions et les pouvoirs qu'elles nous adressent, soutiennent notre réalisation et participent à la vie de notre association.

Il rappelle ensuite l'ordre du jour indiqué sur la convocation et présente le rapport moral et d'activité.

Association loi 1901, n° 1256, 21 octobre 1991, Sous-préfecture du Vigan (Gard)
Adresse postale : chez Jean-Louis Desvignes, La Guraillet, cidex 2150, 30460 Cognac
Moulin.mouleyrette.free.fr moulin.mouleyrette@free.fr

Rapport moral et d'activité

Le Président revient sur les derniers évènements évoqués dans la lettre de juin :

- un éboulement de rochers a eu lieu cet hiver dans l'escalier d'accès au bassin. Il a fallu déblayer pour un coût de 657, 80 €. D'autres rochers menacent de tomber, il faudra donc intervenir à titre préventif : coupe d'un arbre et construction d'un petit mur de soutènement.
- le projet de clôture est modifié : il ne comportera plus d'accès à la route de St Hippolyte du Fort. Un nouveau devis a été demandé à l'entreprise concernée. Les travaux ne pourront probablement pas entrer dans le cadre de la subvention de la fondation RTE qui souhaite s'en tenir aux travaux d'étanchéité. Pour l'instant cette subvention a été versée à moitié (10.000 €).
- l'étanchéité du bassin reste tout à fait satisfaisante mais un problème persiste au niveau de la vanne d'entrée de l'eau dans le moulin. Les travaux pourront peut-être entrer dans les conditions de la fondation RTE.

Le Président évoque ensuite le projet de copier les deux gros classeurs des photos de la restauration, réalisés par Jacques Bonnefille ; il s'agit de les reproduire (en y ajoutant des images récentes) sur un support différent (cd-rom ou DVD), dans le souci de préserver les originaux et avec l'intention de les diffuser aux personnes et organismes intéressés. Plusieurs solutions sont possibles :

- faire appel à un professionnel (probablement trop cher).
- faire appel à une association de mise en page pour créer un album.
- s'adresser au Parc National de Cévennes
- contacter la Fondation RTE ou celle d'EDF
- possibilité d'accompagner un étudiant en Master Valorisation du Patrimoine (durée 2 mois) sur le thème : »Comment valoriser un travail de restauration «
- faire appel au bénévolat ...

Il est ensuite question des nouvelles cartes postales réalisées à partir de peintures du moulin faites par des artistes amateurs.

Au chapitre des visites (assurées essentiellement par Mireille Viala, Annie et Luc Ternisien), nous avons accueilli 165 personnes, ce qui est important.

Mme Annie Bouchard présidente de la Fédération Française des Amis des Moulins, est venue et a été reçue par Mireille il y a quelques semaines.

On peut mentionner aussi des stagiaires du Parc National des Cévennes (28 pers), une classe maternelle (visite couplée avec celle du Mas du Saralier) accueillie par un conte de Mireille Viala, 40 motards, des musiciens de jazz...

Dans le village il n'y a que 2 ou 3 personnes en permanence pour assurer l'accueil. Il serait souhaitable d'étoffer cette équipe.

Le document de 4 pages remis aux visiteurs a été actualisé ; il faut prévoir de l'augmenter un peu notamment au niveau du descriptif technique.

Des visiteurs expriment leur souhait de voir tourner le moulin. Pour obtenir des conseils, Luc Ternisien a contacté dans l'Aveyron M. Viala qui a restauré le mécanisme. A la mise en route, il est apparu que la meule tournante a besoin d'un rééquilibrage.

A noter que le moulin ne doit pas tourner à vide (sans grain à moudre). Peut-être pourrions nous compter sur l'aide d'un adjoint de M. Viala dans l'Aveyron et localement des nouveaux propriétaires de la Mouleyrette.

On peut aussi envisager de contacter M. Daniel Travier de St Jean du Gard.

La traditionnelle visite du 14 juillet (avec son casse-croûte), en partenariat avec l'association des chasseurs de Cognac, s'est très bien passée.

Comme chaque été : tous les samedis matins, au stand du moulin sur le marché, une visite est proposée à 10h30.

Le Dimanche 15 septembre nous participerons aux journées du patrimoine de 10h à 16h.

Ce pourrait être l'occasion d'un marché exceptionnel avec des artisans locaux.

Remerciements :

Le président remercie tous ceux qui participent au succès de notre réalisation, en particulier la Municipalité de Cognac. Nous n'oublions pas les organismes qui, au fil des années, ont permis par leur soutien financier, la bonne évolution de notre projet : Conseil Général, Région Languedoc-Roussillon, Parc National des Cévennes et tout récemment la Fondation RTE.

Remerciements également à Laurence Caille, Eric Kiennemann, Anne et Jean-Marie Caille pour la gestion et la maintenance du site Internet,

Et à tous les membres du bureau pour leur participation constructive.

Vote : Après discussion sur différents points (rapportées dans les questions diverses) le rapport est mis aux voix et adopté à l'unanimité.

Rapport financier présenté par Hélène Aubel, trésorière :

Dépenses (2012) : 2 793, 92 euros, soit :

- Loyer : 1 800, 00 euros
- Travaux : 657, 80 euros
- Assurance à la FFAM : 208, 00 euros
- Divers dont secrétariat : 117, 72 euros
- Taxe de tenue de compte : 10, 40 euros

Recettes (2012) :

- Adhésions 2012 : 2 446, 00 euros + un don de 1000 euros.

Avoir global au 31/12/2012 : 12 793, 89 euros sur livret A et 1 656, 91 euros sur CCP.

Remarque générale : comme chaque année, ce sont les **adhésions** qui permettent d'assurer nos engagements vis-à-vis de la Commune (il reste 4 années de loyer à payer); **elles sont donc très importantes pour nous.**

Après discussion il est passé au vote sur les points suivants :

- **Rapport financier adopté à l'unanimité.**
- **Approbation des comptes, report à nouveau : approuvé à l'unanimité.**
- **Quitus aux administrateurs : approuvé à l'unanimité.**

Hélène Aubel, trésorière, remercie l'assemblée pour la confiance qui lui est accordée et tous les adhérents pour leur fidélité qui nous permet d'assurer le fonctionnement de notre association. Hélène reçoit en retour de vifs remerciements pour le suivi et le sérieux dans la gestion de nos finances.

Renouvellement des membres du CA

Sont renouvelables cette année : Mireille Viala, Jean-Marie CAILLE, Paulette FERRIER et Pierre GALABERT.

Le renouvellement de ces membres est proposé à l'assemblée : **ils sont réélus à l'unanimité.**

Un membre du bureau fait remarquer qu'un relais serait bienvenu pour rajeunir le bureau. L'an dernier nous avons accueilli Laurent Viala qui n'a malheureusement pas pu être présent aujourd'hui pour des raisons professionnelles.

Nous pouvons peut-être espérer une participation des nouveaux propriétaires de La Mouleyrette.

Voir en annexe la nouvelle composition du bureau pour 2013-2014.

Projets et perspectives

En plus des sujets évoqués dans le rapport d'activité, les travaux d'entretien sont mentionnés en particulier le remplacement d'une vitre cassée, la remise en place de l'estripe-cat du moulin bas et la nécessité d'enlever le lierre qui couvre le mur amont en atteignant maintenant le toit.

La question de l'éclairage sous la voûte du moulin supérieur se pose toujours. Le projet Vertéole ne pouvant aboutir, nous pourrions nous tourner vers un capteur solaire chargeant une batterie qui alimenterait une ou plusieurs ampoules économiques du type LED. Une turbine fonctionnant en continu pourrait aussi être une solution à condition de trouver un bon emplacement. Dans les deux cas il faut bien sûr s'assurer de disposer d'un matériel de qualité.

L'assemblée vote un crédit de 500 € modulable pour installer ce dispositif d'éclairage.

Rappel : nous disposons de plusieurs exemplaires des cd-rom des films retraçant les restaurations de notre moulin et de celui de M. VIALA à la Tourette (12).

Remarques et questions diverses

Après plus de 20 ans d'existence de l'association, le besoin d'un local pour entreposer les archives et le matériel se fait sentir. Nous demandons donc à la mairie s'il y a une possibilité dans les bâtiments municipaux. Marise Fouant nous indique qu'il n'y a pas de salle qui puisse être mise à notre disposition pour le moment.

Concernant la diffusion de nos comptes rendus AGO, réunion du bureau, et autres informations, nos adhérents qui disposent d'une adresse électronique peuvent nous la faire connaître par tous moyens à leur convenance (un petit mot sur la messagerie de l'association, ou celle du président actuellement : jean-louis.desvignes@celr.caisse-epargne.fr -indiquer : objet « personnel Le Moulin ») . Ils pourront ainsi recevoir nos communications de manière plus rapide.

Bien entendu pour les autres une distribution « papier » sera toujours faite.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 18h30.

Complément.

Dans le cadre d'une recherche Internet ludique (géocaching) des membres de l'association ont disposé en mai 2013 une « géocache » à proximité du moulin. Le but du jeu, assimilable à une chasse au trésor, est de découvrir la « cache » (petite boîte étanche contenant des bibelots) grâce à ses coordonnées GPS. Cela permet aux « chercheurs » de venir à Cognac et de voir notre moulin. Quelques visites ont déjà eu lieu, elles sont plutôt élogieuses. On peut voir l'énigme et les commentaires à l'adresse suivante :

http://www.geocaching.com/geocache/GC4BYAX_moulin-de-la-mouleyrette

Association « LE MOULIN DE LA MOULEYRETTE »



Photo Michel Marque

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (BUREAU) Août 2013

- Président : Jean-Louis DESVIGNES, réélu en 2011, renouvelable en 2014
La Gurailler, cidex 2150, 30460 COGNAC
- Vice-Présidente : Claudine BONNEFILLE, réélue en 2012 renouvelable en 2015
- 255, Chemin de la Gardie, 30340 ST JULIEN LES ROSIERS
- Secrétaire : Mireille VIALA, réélue en 2013, renouvelable en 2016
L'Hoste, 30460 COGNAC
- Secrétaire adjointe : Anne CAILLE, réélue en 2011, renouvelable en 2014
210, Rue Jean de Bologne, 59500 DOUAI
- Trésorière : Hélène AUBEL, réélue en 2011, renouvelable en 2014
Lascamps, 30460 COGNAC
- Trésorière adjointe : Annie TERNISIEN, réélue en 2011, renouvelable en 2014
Le Quairoux, route de Sumène, 30460 Cognac
- Membres du bureau : Gérard CABIE, réélu en 2011, renouvelable en 2014
Jean-Marie CAILLE réélu en 2013 renouvelable en 2016
Raymond DE ROBERT, réélu en 2011, renouvelable en 2014
Paulette FERRIER, réélue en 2013, renouvelable en 2016
Pierre GALABERT, réélu en 2013, renouvelable en 2016
Monique GRAS, élue en 2011, renouvelable en 2014
Jean TROUCHAUD, réélu en 2011. renouvelable en 2014
Laurent VIALA, élu en 2012, renouvelable en 2015